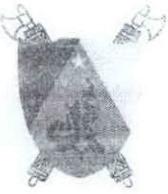


Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

COMMUNE DE BIWONG – BULU

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES*Peace – Work - Fatherland*

SOUTH REGION

MVILA DIVISION

BIWONG – BULU COUNCIL

INTERNAL PUBLIC TENDERS
BOARD

B.P : 657 Ebolowa, Tél. : Maire (+237) 669 999 651, SECRETARIAT GENERAL (+237) 669 999 655 E-mail : communebiwongbulu@yahoo.fr; : commune Biwong-Bulu

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 06./ AONO /PU /DDMAP/CIPM/MVILA/ 2019 du 02/09/2019 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l' Ecole Publique de Nloupessa, Commune de BIWONG-BULU, Département de la Mvila, Région du Sud.

Financement : BIP MINDDEVEL , EXERCICE 2019

1. Objet del'Appeld'Offres

Dans le cadre de l'exécution du **BIP 2019** dans le Département de la Mvila, le Maire de la Commune de BiwongBulu lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Nloupessa, Commune de BiwongBulu, du Département de la Mvila, Région du Sud. Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

N°ORDRE	INTITULE	FINANCEMENT	IMPUTATION
Lot (01)	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de NLOUESSA	BIP MINDDEVEL 2019	53 27 351 641811 2222

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif et comprennent notamment :

- + **Travaux préparatoires – Etudes ;**
- + **Terrassements ;**
- + **Fondations ;**
- + **Maçonneries et élévations ;**
- + **Charpente – Couverture ;**
- + **Menuiserie bois ;**
- + **Menuiserie métallique ;**
- + **Electricité ;**
- + **Peinture ;**
- + **VRD ;**

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Délai d'exécution

Le délai prescrit par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois soit **60** jours calendaires. .

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique .

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **seize millions cinq cent mille(16 500 000)** francs CFA et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, pratiques observées ces cinq dernières années budgétaires dans le Département de la Mvila et ailleurs.

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entraînera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP MINDDEVEL 2019** .

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de **330 000 (trois cent trente mille) francs CFA** , valable trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de BIWONG BULU, Tel : 699 14 45 40/699 18 25 39/696 34 83 21/674 718 109 dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient au Secrétariat Général de la Commune de BIWONG BULU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de BIWONG BULU (tel: 699 19 75 29/ 696 21 85 32 / 698 18 55 90, d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont Un (01) Original et cinq (05) Copies marqués comme tels, devra parvenir à la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de BiwongBulu au plus tard le 30/09/2019 à 10 heures où un agent de la commune la recevra et devant porter la mention ci - après :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 06./ AONO /PU /DDMAP/CIPM/MVILA/ 2019 du 02/09/2019 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole publique de Nloupessa , Commune de BIWONG-BULU, Département de la Mvila, Région du Sud.

FINANCEMENT : BIP MINDEVEL, EXERCICE 2019
(An'ouvrirqu'enséancededépouillement)

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

Le présent avis sera publié à la Mairie de la Commune de Biwong et auprès des Services à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mvila (MINMAP) .

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de Biwong Bulu le **30/09 2019 à 11 heures**.

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Biwong Bulu procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1 Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de:

- Abandon d'un marché public dans le territoire national ;
- **Pièces administratives :**
 - Absence de la caution de soumission ;
 - Absence d'une pièce Administrative conforme (sous réserve des dispositions du II de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics) ;
 - La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**),
- **Offre technique :**
 - Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
 - La Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques ci-après :
 - Plan Type ;
 - Délai d'exécution des prestations ;
 - Bordereau et devis Quantitatif des travaux.
 - La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (**absence de la visite de site, CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés et /ou non datés**) ;
 - Offre technique incomplète ;
 - Fausse déclaration, documents falsifiés;
 - Le non-respect de deux (02) critères essentiels.
- **Offre financière :**
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Offre financière incomplète ;
 - La non-conformité au modèle de soumission ;
 - Capacité financière inférieure au tiers (1/3) du coût prévisionnel du projet.

14.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur:

1. La surface financière ; présentation d'une attestation de surface financière égale au montant prévisionnel du projet ;
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins deux (02) projets similaires au cours des quatre (04) dernières années) ;
3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (*un conducteur des travaux, Technicien Supérieur du génie Civil ou du Génie Rural, trois(03) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien du Génie Civil ou du Génie Rural, 02 ans d'expérience minimum*) ;
4. La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) pick up de liaison, un (01) camion benne, une (01) dame sauteuse, un (01) générateur) ;
5. La méthodologie d'exécution des tâches.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Biwong Bulu attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BIWONG BULU, Tel : 699 14 45 40/699 18 25 39/696 34 83 21 / 667 89 17 29 /674 718 109.

Biwong-Bulu, le _____

Ampliations :

- ARMP/SUD
- DDMINMAP/ MVILA
- CDPM/MVILA
- DDMINTP/MVILA
- DDMINEPAT/MVILA
- MINEDUB/IAEB-BB
- ARCHIVES/CHRONO
- AFFICHAGE

Le Maire

de La Commune de Biwong Bulu,

(Autorité Contractante)



NNANGA EBÉ Marie Louise

Epse ELA ZE